

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## **Tarifs spécifiques de formation pour l'année universitaire 2020-2021**

*Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,  
Vu le règlement intérieur,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 9 juillet 2020, prend la délibération suivante :

Article 1. Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés les tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2020-2021 repris dans le tableau suivant :

<b>Diplôme de l'ENS de Lyon</b>	
Inscription/réinscription au diplôme de l'ENS de Lyon conférant le grade de master	213€
Réinscription à l'ancien diplôme de l'ENS	Gratuite
<b>Prép'A+</b>	
Sciences Po Lyon a souhaité ouvrir sa préparation aux concours administratifs (A et A+) aux étudiants de l'ENS de Lyon. Les deux établissements ont créé une préparation commune aux concours A+. Cette préparation sélective en un an à temps complet vise à former aux concours externes de la haute fonction publique nationale et territoriale (concours A+), notamment celui d'administrateur territorial (INET). Les élèves normaliens non-inscrits au diplôme de l'ENS de Lyon valant grade de Master qui souhaitent suivre cette préparation au titre de l'année universitaire 2020-2021 devront honorer des droits d'inscription.	
Inscription à la Prép'A+	213€
<b>Préparation à l'agrégation pour les normaliens ayant déjà validé un Master FEADéP</b>	
Les parcours FEADéP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) sont les parcours de Master dans le cadre desquels s'effectuent la préparation des concours externes de l'agrégation. Les normaliens élèves et étudiants ayant validé un Master FEADéP et souhaitant suivre la	

**Modalités de recours contre la présente délibération :** En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.  
**Date de transmission au contrôle de légalité : jeudi 9 juillet 2020**  
**Date de publication sur le site internet : vendredi 10 juillet 2020**

préparation à un concours externe de l'agrégation honoreront les mêmes droits d'inscription que ceux des Masters qui sont définis chaque année par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et du budget.

**Cours d'auditeur libre <sup>(1)</sup> – tous cours**

Au semestre	Individuels : 280 €
A l'année	Individuels : 520 €

- (1) Un auditeur libre est un « apprenant » qui n'a pas/plus le statut d'étudiant (pas d'inscription dans un établissement du supérieur) et ne relève pas encore ou plus de la formation continue.

*Exemple : un retraité ou un jeune ayant terminé sa formation initiale depuis moins de 2 ans et qui n'est toujours pas entré dans la vie active*

*L'inscription en tant qu'auditeur libre est soumise à la validation du Directeur de Département et ne s'applique qu'aux cours magistraux à l'exclusion des TD et TP ou aux cours de langues avec la validation de la Directrice du centre de langues. L'auditeur libre ne valide rien.*

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 18*

*Nombre de voix favorables : 16*

*Nombre de voix défavorables : /*

*Nombre d'abstentions : 2*

Article 2. Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés les tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2020-2021 relatifs à l'inscription en césure du diplôme de l'ENS de Lyon conférant le grade de master : 71 euros.

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 18*

*Nombre de voix favorables : 10*

*Nombre de voix défavorables : 2*

*Nombre d'abstentions : 6*

Fait à Lyon, le 9 juillet 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon  
  
 Jean-François PINTON